

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2007

Sous la présidence de Mr PIZOT Roger, Maire.

Présents : CURINIER Erick - RENUCCI Thierry –POLASTRO Maryse - ESPANET André (Adjoints)
LE PENVEN Françoise - VANPARYS Odette - BELOTTI Michel - ROUANET Christian

SALIGNAC Elisabeth donne pouvoir à PIZOT Roger
GOMEZ Jacqueline donne pouvoir à POLASTRO Maryse

Absents excusés : ARNIAUD Gérard - CHABERT Raphaël - CAZORLA Jean-Luc -

Madame VANPARYS Odette est élue secrétaire de séance

A l'ouverture de la séance, Monsieur PIZOT Roger, Maire, donne lecture du compte rendu de la séance précédente : **APPROUVE** à l'unanimité.

PROPOSITION DE CONTRAT FORMULEE PAR LE CABINET ESCALLE (Mission sur les finances de la Commune)

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, après avoir pris connaissance du projet de contrat établi par M. René ESCALLE, Consultant, relatif à la poursuite de la mission sur les finances de la Commune, le Conseil Municipal

- **ADOpte** les termes du contrat présenté par M. René ESCALLE, Consultant.
- **DONNE** tous les pouvoirs à M. le Maire pour signer le dit contrat et toutes pièces tant administratives que financières.
- **DIT** Que les crédits sont prévus au Budget Primitif 2007 – art 617 « études et recherches ».

DEMANDE À M. LE PREFET DES BOUCHES DU RHÔNE LA CREATION D'UNE ZONE D'AMENAGEMENT DIFFERE DANS LE SECTEUR DES LAUVES

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal

- **DECIDE** de **demande** à M. le Préfet des Bouches du Rhône de prendre un arrêté créant une ZAD dans le Secteur des Lauves et de **désigner** la Commune de Saint Paul Lez Durance comme titulaire du droit de préemption dans le périmètre de la ZAD.

CHOIX DEFINITIF DU BUREAU D'ETUDES POUR ASSISTANCE AUX PROCEDURES DE MODIFICATION DU P.O.S. ET REVISION SIMPLIFIEE DU P.O.S. (Décision de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) du 16 Avril 2007)

La Commune souhaite faire évoluer son P.O.S, et a procédé à la consultation de trois bureaux d'études pour assistance aux procédures de modification du P.O.S et Révision Simplifié du P.O.S.

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal

- **AUTORISE** M. le Maire à signer le marché, conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie en séance du 16 Avril 2007 à 10H00, avec le bureau d'études Sémaphores Environnement et Concertation à Marseille pour un montant de 24 039.60 € T.T.C, et toutes pièces tant administratives que financières nécessaires à l'aboutissement de ce marché.

PROPOSITION DE REPRISE DE LA CONCESSION N°8 (nouveau cimetière) FORMULEE PAR M. Roger VALERO

Après avoir pris connaissance du courrier de M. Roger VALERO, à l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal

- **ACCEPTÉ** la rétrocession de la concession de terrain n°8 au Cimetière Communal formulée par M. Roger VALERO.
- **DIT Que**, selon les textes en vigueur, seuls les 2/3 de la redevance de la concession pourront être remboursés à M. VALERO soit 101,63 €.
- **DIT Que** les crédits sont prévus au Budget primitif article 678 « autres charges exceptionnelles ».
- **AUTORISE** M. le Maire à signer toutes pièces tant administratives que financières relatives à ce dossier.

DEMANDE FORMULEE PAR M. CAILLAT GABRIEL POUR LE BETONNAGE DE LA MONTEE DE SON CHEMIN

Après avoir entendu la demande formulée par l'intéressé, à l'unanimité des membres Présents ou Représentés, au vu des informations fournies, le Conseil Municipal **CONSIDERE** que la Commune n'est pas concernée par cette affaire.

DEMANDE DE TRANSFERT DE PROPRIETE, A TITRE GRACIEUX, DU BÂTIMENT CENTRE DE SECOURS FORMULEE PAR LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS DES BOUCHES DU RHÔNE

Après avoir pris connaissance du courrier de la Direction Départementale des Services Incendies et de Secours des Bouches du Rhône, à l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal **REFUSE** la proposition de la D.D.S.I.S concernant le transfert de propriété, à titre gracieux, du Bâtiment Centre de Secours de St Paul Lez Durance.

ADHESION A L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 13 (A.T.D) : AUGMENTATION DE LA COTISATION COMMUNALE

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal

- **ACCEPTÉ** l'augmentation de la cotisation à l'A.T.D 13 de 0.20 cts à 0.25 cts d'euros par an par habitant.
- **APPROUVE** le nouveau montant de la cotisation à l'A.T.D 13.

CONVENTION DE LOCATION DE LOGEMENT AVEC L'ASSOCIATION DIOCESAINE DE L'ARCHIDIOCESE D'AIX EN PROVENCE

Après avoir pris connaissance du projet de la Convention, à l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal **DECIDE** de reporter ce sujet à un prochain ordre du jour dans l'attente de faire établir des plans par le géomètre afin de bien localiser les lieux cités dans le projet de convention.

PRISE EN CHARGE FRAIS DE FORMATION Certificat Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES) POUR LES ADMINISTRES (moins de 25 ans)

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal

- **ACCEPTÉ** de participer financièrement aux frais de formation du CACES, pour aider les jeunes administrés qui feront une demande motivée.
- **DIT Que** la Commune prendra 80% à sa charge, les 20% restants seront à la charge du demandeur.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer les conventions à passer avec le Centre de Formation.
- **DIT Que** les crédits sont prévus au Budget Primitif 2007 – art 6184 « versement à des organismes de formation »

REGULARISATION CADASTRALE DE LA PARCELLE Section E n°41 Lieu dit Le Village, AU PROFIT DE M. PERASSO CLAUDE

Après avoir pris connaissance du courrier de M. PERASSO Claude, de l'acte notarié signé par la Commune le 14 Janvier 1972 en l'étude de Maître Charles BRUN, Notaire à Peyrolles en Provence, et de l'erreur sur une parcelle portée page 3, le Conseil Municipal

- **DONNE** tous pouvoirs à M. le Maire pour régulariser cette situation auprès de Maître Raoul DOUCIERE et **SIGNER** toutes pièces s'y rapportant.

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 18H30.